

(Vente hors ligne – Consommateurs)

1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations de la Société Australe d'Équipement (SAE), SAS au capital de 658.800 € dont le siège social est situé 35 rue de Hanoi, ZAC Balthazar, 97419 La Possession, immatriculée au RCS de Saint-Denis sous le n° 404 444 747 (ci-après le « Vendeur »), et de ses clients consommateurs (ci-après le « Client ») dans le cadre de la vente, par voie directe ou par support papier, des produits suivants : vêtements/chaussures/accessoires de protection pour le travail et, plus généralement, équipements de protection individuelle pour le travail.

Toute Commande effectuée par le Client implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Celles-ci pourront être modifiées et mises à jour par le Vendeur à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande.

Les présentes CGV prévaudront sur tout autre document. Elles seront communiquées systématiquement au Client qui en fait la demande.

2 - Définitions

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes CGV, la signification suivante :

« **Client** » : désigne le cocontractant du Vendeur qui garantit avoir la qualité de consommateur. À ce titre, il est expressément prévu que le Client est une personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

« **Commande** » : désigne l'achat de Produits par un Client auprès du Vendeur par voie directe ou par support papier.

« **Livraison** » : désigne la première présentation des Produits achetés par le Client à l'adresse de livraison indiquée par lui lors de la Commande.

« **Parties** » : désigne ensemble le Vendeur et le Client.

« **Produits** » : désigne l'ensemble des produits fabriqués et/ou commercialisés par le Vendeur.

« **Territoire** » : désigne le département de La Réunion (974).

3 – Commandes

3.1. Caractéristiques des Produits

Conformément aux articles L. 111-1 et L. 111-3 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles des Produits sont communiquées au Client, notamment au moyen du catalogue du Vendeur.

Les photographies des Produits en vente sur le catalogue du Vendeur n'ont cependant aucune valeur contractuelle.

Le Client s'engage à lire attentivement ces informations avant de passer une Commande auprès du Vendeur. Le choix et l'achat d'un Produit relève de la seule responsabilité du Client. Le Client est tenu d'utiliser les Produits conformément aux instructions d'utilisation et dans le respect de leurs finalités.

3.2. Passation de la Commande et formation du contrat

Les Commandes sont passées par le Client auprès du Vendeur par contact direct ou par support papier. La vente est réalisée après établissement d'un devis à destination du Client, acceptation de ce devis par le Client et acceptation expresse de

la Commande par le Vendeur.

La Commande n'est valable que lorsqu'elle a été confirmée de manière expresse par le Vendeur et si elle a fait l'objet du règlement d'un acompte de 40% du montant TTC de la Commande.

3.3. Modification ou annulation de la Commande par le Client
Toute modification ou annulation de la Commande à l'initiative du Client sera impossible après signature du bon de commande.

En cas d'annulation de Commande après signature du bon de commande, l'acompte versé à la Commande sera acquis de plein droit au Vendeur et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

3.4. Refus ou annulation de la Commande par le Vendeur

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif à une Commande antérieure. En outre, le Vendeur se réserve le droit de refuser une Commande qui porterait sur une quantité anormalement élevée du même Produit.

3.5. Preuve et archivage

Tout contrat conclu avec le Client correspondant à une Commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par le Vendeur pendant une durée de dix (10) ans conformément à l'article L. 213-1 du Code de la consommation.

4 - Prix

Les Produits sont facturés aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la Commande tels qu'indiqués sur le devis fourni au Client. Les prix sont mentionnés en euros Hors Taxes (HT) et en euros Toutes Taxes Comprises (TTC).

Les prix TTC incluent la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la Commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Produits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de traitement de la Commande, les frais d'expédition, les frais de transport et de Livraison.

Les tarifs proposés sur les bons de commande comprennent les rabais et ristournes que le Vendeur serait amené à octroyer au Client.

Les prix peuvent être révisés sans information préalable. Cependant, les prix indiqués sur le devis restent valables 2 mois à compter de la remise du devis au Client.

5 – Livraison : modalités, délais et frais

5.1. Modalités de Livraison

Les Produits proposés par le Vendeur ne peuvent être livrés que sur le Territoire.

La Livraison est effectuée soit par la remise directe du Produit au Client, soit par délivrance à un transporteur dans les locaux du Vendeur ou dans tous autres locaux désignés, qui livrera le Produit à l'adresse indiquée par le Client.

En cas de remise directe au Client, celui-ci s'engage à prendre livraison du Produit dans un délai de 7 jours suivant l'avis de mise à disposition du Produit.

Au-delà de ce délai, le Vendeur facturera des frais d'entreposage dans les conditions indiquées ci-dessous.

5.2. Délais

La Livraison des Produits interviendra dans un délai compris entre 3 et 7 jours à compter de la confirmation de la Commande par le Vendeur, pour les Produits disponibles en stock. Ce délai n'est donné qu'à titre indicatif et ne peut être garanti par le Vendeur, lequel fera néanmoins tout son possible pour respecter ce délai.

En cas de retard de Livraison, le Vendeur informera le Client par courriel et lui proposera une nouvelle date de Livraison.

Dans ce cas, le Client ne pourra prétendre ni à l'allocation de dommages et intérêts, ni à l'allocation de pénalités ni à l'annulation de la Commande.

Néanmoins, en cas de retard de Livraison d'une durée supérieure à 15 jours après la date indicative de Livraison, la vente pourra être résolue à la demande du Client, sauf si ce retard résulte d'un cas de force majeure (cyclone, tempête tropicale, guerre, émeute, incendie, grève totale ou partielle du port ou des transporteurs ou tout autre mouvement social à La Réunion bloquant les axes routiers) ou du fait du Client (par exemple : indication d'une mauvaise adresse de Livraison ou d'une adresse électronique erronée).

Dans cette situation et sauf cas de force majeure, l'acompte versé par le Client ou le montant de la Commande (si elle a déjà été payée) lui sera remboursé dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la résolution de la Vente, sans qu'il puisse néanmoins prétendre à une quelconque indemnité.

5.3. Frais de Livraison

Les frais de Livraison sont offerts pour toute Commande supérieure à 350 € HT et seront facturés au tarif de 9.50 € HT pour toute Commande inférieure à ce montant.

6- Réception

Lors de la remise directe ou de la Livraison du Produit, le Client est tenu de vérifier l'état apparent des Produits.

En cas d'avarie ou de manquants, de réclamations sur les vices apparents du Produit livré, le Client émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera par écrit (par mail ou par courrier) au Vendeur dans un délai maximum de 2 jours suivant la date de Livraison, à l'adresse mentionnée à l'article 18 ci-dessous.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

A défaut d'une notification des réserves dans les conditions susvisées, les Produits seront réputés conformes en quantité et en qualité à la Commande.

7 - Entreposage

Tout entreposage de Commande d'une durée supérieure à 1 semaine sera facturé 2.50€ HT / palette / jour + forfait de 10€ HT de frais de manutention.

8 – Paiement

Les factures sont payables par chèque, carte bleue, traite, espèces ou virement à compter de la date de facturation, augmenté le cas échéant d'un éventuel délai négocié entre les Parties.

Lors de l'enregistrement de la Commande, il sera demandé au Client de verser un acompte égal à 40% du montant de la Commande, le solde devant être payé à réception des marchandises et à l'issue du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de retard de paiement, le Vendeur pourra suspendre toutes les Commandes en cours.

Les sommes non payées à l'échéance figurant sur la facture

entraînent de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du Vendeur sans mise en demeure préalable.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé et/ou intégral.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve le droit d'annuler les Commandes en cours.

9 - Réserve de propriété et transfert des risques

LES PRODUITS VENDUS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DU VENDEUR JUSQU'AU COMPLET REGLEMENT DU PRIX.

Toutefois, le risque de vol, de perte, détérioration et de destruction des Produits sera transféré au Client, dès la remise physique des Produits à ce dernier ou à un tiers désigné par lui ou encore au premier transporteur en cas de Livraison.

10. Garanties légales

10.1. Garantie légale de conformité (art. L. 217-3 à L. 217-20 du Code de la consommation)

Le Client dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit pour obtenir la mise en œuvre de cette garantie en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le Client n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Cette garantie donne au Client droit à la réparation ou au remplacement du Produit dans un délai de trente (30) jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le Produit est réparé dans le cadre de cette garantie, le Client bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le Client demande la réparation du Produit, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie est renouvelée pour une période de deux (2) ans à compter de la date de remplacement du Produit.

Le Client peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le Produit ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du Produit, si :

- Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le Produit ;
- La réparation ou le remplacement du Produit intervient après un délai de trente jours ;
- La réparation ou le remplacement du Produit occasionne un inconvénient majeur pour le Client, notamment lorsque ce dernier supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du Produit non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du Produit réparé ou de remplacement;
- La non-conformité du Produit persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du Vendeur restée infructueuse.

Le Client a également droit à une réduction du prix du Produit ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate.

Le Client n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du Produit au préalable.

Le Client n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du Produit en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du Produit remis en état.

10.2. Garantie légale des vices cachés (art. 1641 à 1649 du Code civil)

Le Client bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux (2) ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le Produit est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du Produit.

Ces garanties peuvent être mises en œuvre auprès du Vendeur, par mail ou par courrier à l'adresse figurant à l'article 18 ci-dessous.

11. Responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne pourra pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution par le Client de ses obligations contractuelles, ni en cas de force majeure telle que définie ci-dessous.

En tout état de cause, la responsabilité contractuelle du Vendeur, telle qu'elle pourrait être engagée en application des présentes CGV, ne saurait excéder le montant des sommes payées ou restant à payer par le Client pour l'achat du Produit en cause.

12 - Retours

Tout retour de Produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le Vendeur et le Client. Un formulaire d'échange ou de déclaration de non-conformité est disponible auprès du secrétariat commercial et sur simple demande adressée par mail (adv@saereunion.com). Tout Produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du Client et ne donnerait pas lieu à dédommagement.

Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du Client. Les Produits renvoyés sont accompagnés d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le Vendeur les a livrés, c'est-à-dire dans un état neuf dans leur emballage d'origine, accompagnés de toute la documentation, des accessoires éventuels et de la facture d'achat.

Toute reprise acceptée par le Vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit du Client, après vérification de la qualité et de la quantité des Produits retournés. La durée de validité maximale de l'avoir est de six (6) mois.

Les retours non conformes à la procédure ci-dessus seront sanctionnés par la perte pour le Client des acomptes qu'il aura versés.

En tout état de cause, indépendamment de l'exercice de son droit de rétractation par le Client, aucun retour de Produit ne sera accepté au-delà d'un délai de 15 jours suivant la date de Livraison.

13 – Droit de rétractation en cas de vente hors établissement

Le droit de rétractation s'applique aux contrats conclus entre le Vendeur et le Client hors établissement, c'est-à-dire :

- Dans un lieu qui n'est pas celui où le Vendeur exerce son activité en permanence ou de manière habituelle, en la présence physique simultanée des Parties, y compris à la suite d'une sollicitation ou d'une offre faite par le Client;
- Ou dans le lieu où le Vendeur exerce son activité en permanence ou de manière habituelle ou au moyen d'une technique de communication à distance, immédiatement après que le Client a été sollicité personnellement et individuellement dans un lieu différent de celui où le Vendeur exerce habituellement son activité et où les Parties étaient, physiquement et simultanément présentes ;

- Ou pendant une excursion organisée par le Vendeur ayant pour but ou pour effet de promouvoir et de vendre des biens ou des services au Client.

Le délai de rétractation est de quatorze (14) jours à compter du lendemain de la réception des Produits (ou de la conclusion du contrat).

Le droit de rétractation peut être exercé auprès du Vendeur, par courrier ou par mail, à l'adresse indiquée à l'article 18 ci-dessous.

14 - Clause résolutoire

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles de fourniture des Produits pour le Vendeur et de paiement du prix pour le Client, la vente pourra être résiliée par l'une ou l'autre des Parties.

La résiliation interviendra de plein droit dans un délai de 15 jours après mise en demeure (notifiée à la partie défaillante par courrier recommandé avec accusé de réception) restée infructueuse.

En particulier, en cas de défaut de paiement, la résolution frappera non seulement la Commande en cause mais aussi toutes les Commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de Livraison et que leur paiement soit échu ou non. Lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres Livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si le Vendeur n'opte pas pour la résolution des Commandes correspondantes.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du Vendeur.

15- Propriété intellectuelle

Le Vendeur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photographies et documentations techniques, qui ne peuvent être communiqués ni utilisés sans son autorisation écrite.

16- Données personnelles

Le Client est informé que le Vendeur, en tant que Responsable de traitement au sens du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), met en œuvre des traitements de données à caractère personnel recueillies auprès du Client (lors de la passation de la Commande : noms, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone et adresse email ; lors du paiement de la Commande : données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit du Client).

Ces données sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de la Commande. Elles sont également conservées à des fins de sécurité, et afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de la durée des garanties, sans préjudice des obligations de conservation (notamment pour la comptabilité) ou des délais de prescription.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les données recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés au Vendeur par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les données ne sont pas transférées vers des États non-membres de l'Union européenne. Si tel devait être le cas, le Client en serait informé ainsi que des mesures prises pour protéger la sécurité des données.

Le Responsable de traitement est le Vendeur. Le Client dispose d'un droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'interrogation, d'opposition, de portabilité, et d'effacement desdites données.

Il peut exercer ces droits par mail ou par courrier auprès du Vendeur, à l'adresse indiquée à l'article 18 ci-dessous.

17 – Force majeure

Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du code civil.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion des CGV et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

18- Réclamations – Mise en œuvre des droits du Client

Tous les droits que le Client détient en vertu des présentes CGV pourront être mis en œuvre auprès du Vendeur, la SOCIETE AUSTRALE D'EQUIPEMENT (SAE) :

- par courrier à l'adresse suivante : 35 rue de Hanoi, ZAC Balthazar 97419 La Possession ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante: adv@sae-reunion.com.

En outre, le Vendeur met à la disposition du Client un «Service téléphonique Client » au numéro suivant : 02.62.43.12.42.

19 - Droit applicable - Attribution de juridiction

LES PRESENTES CGV SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. TOUT LITIGE RELATIF À LA CONCLUSION, L'INTERPRÉTATION, L'EXÉCUTION OU LA CESSATION DU PRÉSENT CONTRAT SERA SOUMIS AU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA REUNION.

Toutefois, préalablement à tout recours, le Client est invité à contacter le service réclamation du Vendeur.

Si aucun accord n'est trouvé, il sera alors proposé une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable. Pour enclencher cette médiation, le Client peut contacter le médiateur du Vendeur : Centre Médiation et Arbitrage de La Réunion.

Tout consommateur a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit.

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, le Client ou le Vendeur peut à tout moment se retirer du processus.

DANS L'HYPOTHESE OU LA MÉDIATION ÉCHOQUERAIT OU NE SERAIT PAS ENVISAGÉE, LE LITIGE AYANT PU DONNER LIEU À UNE MÉDIATION SERA CONFIE À LA JURIDICTION COMPÉTENTE DÉSIGNÉE CI-DESSUS.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 62 43 12 42 ou par mail à adv@sae-reunion.com

Date et Signature précédée de la mention « Bon pour accord »